

Besoins et

Jamais le HCR n'a dû gérer ses opérations programmées avec un tel écart entre les besoins budgétaires approuvés et les fonds reçus.

L'ensemble du système humanitaire fait face à un grave dilemme financier : alors que le nombre de personnes déplacées de par le monde ne cesse d'augmenter, les fonds disponibles pour l'aide humanitaire sont loin de progresser aussi rapidement que les besoins. Au troisième trimestre 2015, 33 appels des Nations Unies n'étaient financés qu'à hauteur de 42 pour cent et les contributions volontaires au HCR représentaient à peine 40 pour cent de l'actuel budget 2015, compte tenu des besoins supplémentaires.

En appliquant des mesures d'austérité – à la fois au début de l'année et à plusieurs reprises par la suite – et en faisant des choix difficiles pour assurer la continuité

des activités les plus essentielles tout en répondant à de nouvelles situations d'urgence, le HCR est parvenu à éviter d'importantes réductions de l'aide directe aux réfugiés. Cependant, cela a eu de lourdes conséquences sur d'autres activités, en particulier dans les situations prolongées.

Confronté à des demandes chaque jour plus nombreuses de contribuer à la prise en charge des besoins des personnes relevant de sa compétence, dont le nombre en 2016 sera supérieur de plusieurs millions à celui de 2015 (**Figure 1**), le HCR a présenté les activités planifiées et les besoins budgétaires correspondants pour l'année prochaine (ainsi que des chiffres estimatifs pour 2017) dans le *Budget-programme biennal 2016-2017 du Haut Commissariat pour les réfugiés (A/AC.96/1147)*. Ce chapitre présente un aperçu de ce budget, adopté par le Comité exécutif du HCR en octobre 2015 (**Figure 2**).

Figure 1 Nombre prévisionnel de personnes relevant de la compétence du HCR

<i>Personnes relevant de la compétence du HCR</i>	<i>(milliers)</i>			
	2014 Chiffres finaux	2015 Projections	2016 Projections	2017 Projections
Réfugiés	13 686	15 312	15 914	16 377
Personnes dans des situations apparentées à celles des réfugiés	694	689	664	773
Demandeurs d'asile (cas en cours)	1 796	1 955	2 093	2 176
Rapatriés (arrivés durant l'année)	127	424	440	486
Personnes relevant du mandat du HCR en matière d'apatridie	3 492	3 213	3 348	3 136
Personnes déplacées à l'intérieur du pays (PDI)	32 007	34 283	33 863	32 153
Personnes dans des situations apparentées à celles des PDI	268	631	896	896
PDI de retour (durant l'année)	1 823	2 310	3 634	2 546
Autres personnes relevant de la compétence du HCR	1 053	645	630	628
Total	54 945	59 463	61 482	59 171

financement

FIGURE 2 Besoins financiers du HCR 2016 - 2017 | dollars E.-U.

Régions et sous-régions	2015 Budget actuel (30 juin 2015)	2016				TOTAL	2017
		PILIER 1 Programme pour les réfugiés	PILIER 2 Programme pour les apatrides	PILIER 3 Projets de réintégration	PILIER 4 Projets pour les déplacés internes		
AFRIQUE							
Afrique de l'Ouest	292 846 334	179 158 808	8 346 910	41 980 659	30 908 312	260 394 688	225 828 218
Afrique de l'Est et Corne de l'Afrique	1 693 270 103	1 284 812 668	7 863 523	21 950 433	171 251 719	1 485 878 343	1 464 064 221
Afrique centrale et Grands Lacs	634 203 292	296 534 649	4 737 131	66 033 388	107 811 662	475 116 830	472 877 182
Afrique australe	74 044 704	65 844 065	1 826 866	0	0	67 670 930	60 935 929
<i>Sous-total</i>	2 694 364 433	1 826 350 190	22 774 429	129 964 480	309 971 693	2 289 060 791	2 223 705 549
MOYEN-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD							
Moyen-Orient	1 952 862 380	1 096 381 306	2 086 164	26 707 855	747 293 652	1 872 468 976	1 798 352 490
Afrique du Nord	182 993 059	167 636 620	0	0	5 044 663	172 681 283	182 338 965
<i>Sous-total</i>	2 135 855 438	1 264 017 926	2 086 164	26 707 855	752 338 315	2 045 150 260	1 980 691 455
ASIE ET PACIFIQUE							
Asie du Sud-Ouest	360 170 298	190 866 332	235 000	102 172 719	42 552 646	335 826 696	322 295 393
Asie centrale	14 669 605	9 754 256	4 924 197	0	0	14 678 453	14 976 408
Asie du Sud	39 290 714	29 547 249	799 784	0	789 056	31 136 090	29 409 173
Asie du Sud-Est	169 348 267	105 764 718	7 333 299	0	27 412 285	140 510 303	137 334 665
Asie de l'Est et Pacifique	12 377 742	11 731 098	459 187	0	0	12 190 285	11 170 395
<i>Sous-total</i>	595 856 627	347 663 653	13 751 468	102 172 719	70 753 987	534 341 828	515 186 033
EUROPE							
Europe orientale	419 773 070	363 893 887	2 137 786	0	41 528 162	407 559 836	427 751 492
Europe du Sud-Est	49 064 495	17 953 113	3 588 323	3 807 006	19 776 321	45 124 762	43 540 534
Europe septentrionale, occidentale, centrale et méridionale	67 212 978	59 818 686	3 400 357	987 344	0	64 206 387	65 830 610
<i>Sous-total</i>	536 050 542	441 665 686	9 126 466	4 794 350	61 304 483	516 890 985	537 122 636
AMÉRIQUES							
Amérique du Nord et Caraïbe	21 983 956	12 442 947	8 300 307	0	0	20 743 254	20 970 606
Amérique latine	95 444 175	63 395 685	916 763	0	30 521 660	94 834 107	92 981 797
<i>Sous-total</i>	117 428 131	75 838 632	9 217 069	0	30 521 660	115 577 361	113 952 403
<i>Sous-total (terrain)</i>	6 079 555 172	3 955 536 087	56 955 596	263 639 404	1 224 890 138	5 501 021 225	5 370 658 077
Programmes globaux	306 600 769	342 691 186	0	0	0	342 691 186	338 407 781
Siège ¹	233 130 371	213 688 726	0	0	0	213 688 726	213 453 117
Réserve opérationnelle	441 856 476	456 887 160	0	0	0	456 887 160	454 002 749
Réserve pour les "Activités nouvelles ou additionnelles - liées au Mandat"	20 000 000	20 000 000	0	0	0	20 000 000	20 000 000
Jeunes experts associés	12 000 000	12 000 000	0	0	0	12 000 000	12 000 000
Total	7 093 142 789	5 000 803 159	56 955 596	263 639 404	1 224 890 138	6 546 288 297	6 408 521 723

¹ Le Budget-programme annuel inclut les allocations du Budget ordinaire des Nations Unies comme suit: 45,3 millions de dollars E.-U. pour 2015, 45,5 millions de dollars E.-U. pour 2016 et 45,5 millions de dollars E.-U. pour 2017. Les données sont provisoires, sous réserve de l'approbation du Budget-programme final des Nations Unies et de la réactualisation ultérieure des coûts.

Le budget-programme est une consolidation des besoins budgétaires de l'Organisation, fondée sur une évaluation des besoins globaux. Il est calculé en fonction du nombre prévisionnel de personnes relevant de la compétence du HCR, qui devrait s'élever à près de 61,5 millions en 2016 et à 59,2 millions en 2017, et tient compte de la capacité estimée du Haut Commissariat à mettre en œuvre les

programmes planifiés avec les ressources mises à sa disposition. Le budget est établi en fonction des besoins identifiés par les opérations sur le terrain et guidé par les Priorités stratégiques globales, qui constituent un ensemble commun d'objectifs clés pour la planification des opérations du HCR à travers le monde (voir le chapitre sur les *Priorités stratégiques globales 2016-2017*).

| Aperçu des besoins en 2016 |

Le budget-programme du HCR est ventilé en trois catégories :

- Opérations sur le terrain – activités opérationnelles budgétées par région et exécutées dans différentes opérations à travers le monde ;
- Programmes globaux - activités techniques entreprises par les divisions compétentes du Siège ;
- Siège – travail accompli par les divisions et bureaux situés à Genève, Budapest et Copenhague, ainsi que dans les bureaux d'autres capitales régionales, qui fournissent aux opérations sur le terrain des orientations stratégiques, un appui administratif et une assistance en matière de gestion et de programmes.

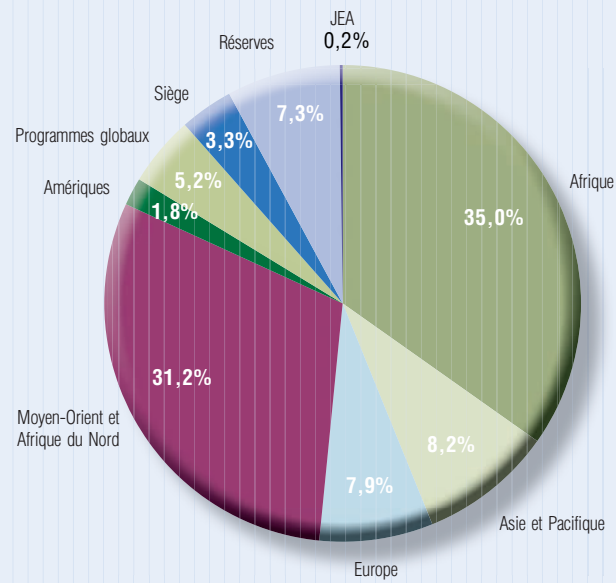
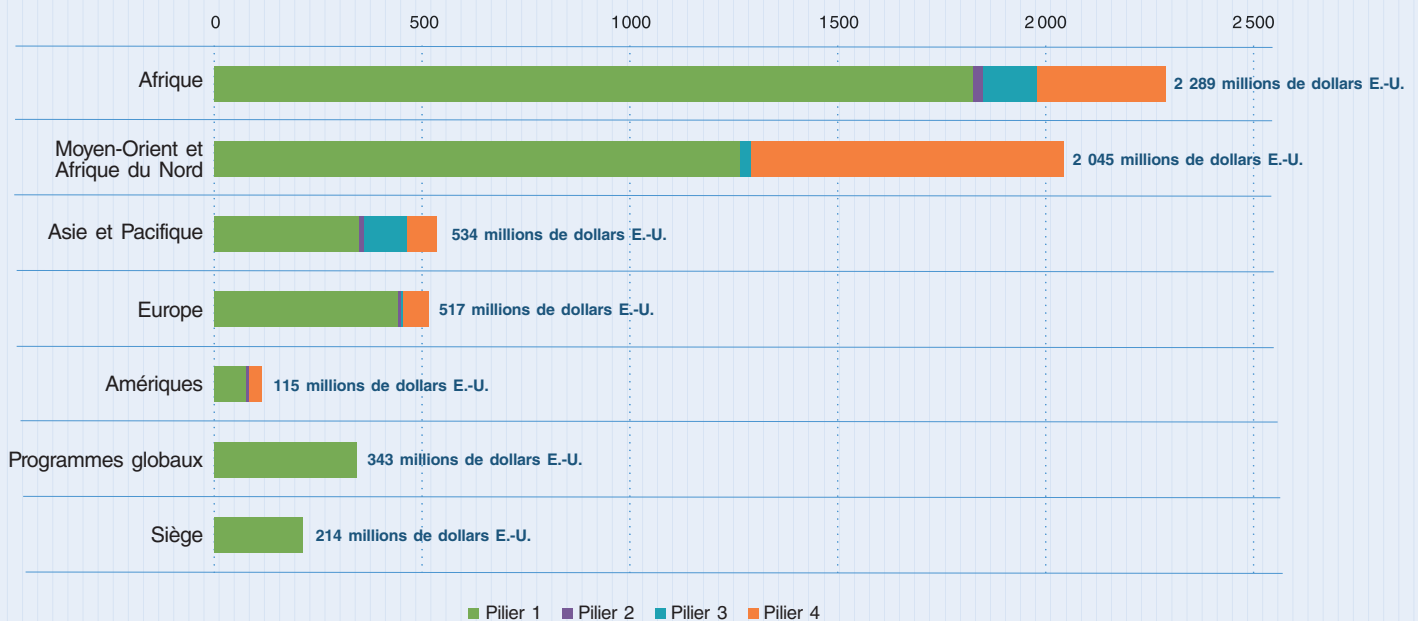
BESOINS FINANCIERS GLOBAUX

Le budget 2016, établi à 6,546 milliards de dollars E.-U., est supérieur de 5 pour cent au budget révisé de l'année 2015, fixé à 6,234 milliards de dollars E.-U. (voir Appel global 2015 – actualisation). Cependant, les besoins supplémentaires

engendrés par les nouvelles situations d'urgence survenues pendant l'exercice budgétaire en cours ont entraîné une hausse des besoins financiers, qui s'élevaient déjà à 7,093 milliards de dollars E.-U. au 30 juin 2015. Il convient de remarquer que le budget 2016 adopté par le Comité exécutif en octobre 2015 a été établi sur la base des informations disponibles au 30 juin 2015. Les conséquences financières de certaines situations connues aujourd'hui ne sont donc pas totalement prises en compte dans le projet de budget de l'exercice biennal 2016-2017. Un budget supplémentaire a d'ores et déjà été présenté dans l'appel supplémentaire lancé le 30 septembre 2015 afin de financer l'Initiative spéciale pour la Méditerranée, et qui fait actuellement l'objet de révisions car la situation continue d'évoluer. En outre, il est prévu d'établir des budgets supplémentaires pour 2016 afin de répondre aux besoins des personnes déplacées par les crises au Burundi et au Yémen.

FIGURE 3 Budget 2016 par région | millions de dollars E.-U.**RÉPARTITION RÉGIONALE**

La répartition en pourcentage du budget 2016 est présentée de manière plus visuelle à la **Figure 3**. Celle-ci montre en particulier la proportion du budget allouée à chacune des cinq régions. L'évolution des différents budgets régionaux est commentée dans les pages qui suivent. La **Figure 4** présente les budgets régionaux par pilier, illustrant la part de budget régional allouée à chacun des quatre piliers.

**FIGURE 4** Budgets régionaux 2016 par pilier

BUDGETS OPÉRATIONNELS

La **Figure 5** présente les budgets consolidés des activités programmées sur le terrain, répartis par entité, et montre que 54 pour cent des besoins concernent les activités relatives à l'entité « besoins de base et services essentiels » ; un financement prévisible et souple est indispensable pour garantir l'exécution de ces activités en temps voulu. À ce titre, le HCR déploiera sensiblement plus d'efforts en 2016 et au-delà de cette date pour aider les personnes relevant de sa compétence au moyen d'interventions monétaires, dans les situations où cette modalité d'assistance s'avère la plus adaptée.

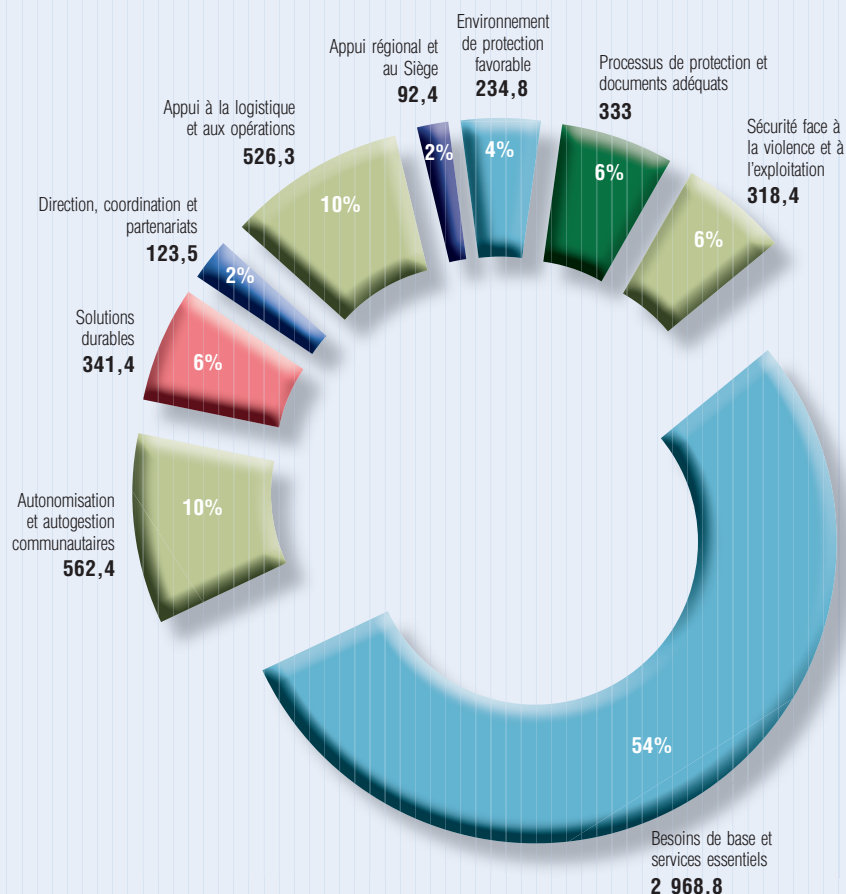
Les programmes et les priorités du HCR au niveau régional, sous-régional et opérationnel en 2016 sont décrits plus en détail dans les résumés régionaux de cet Appel, ainsi que sur le site *Global Focus*, <http://reporting.unhcr.org>, qui est la principale plateforme de communication de l'information opérationnelle aux donateurs. Les chapitres thématiques de cet Appel, complétés par la section Chapitres thématiques du site *Global Focus*, présentent des informations sur les Programmes globaux.

ÉVOLUTION DES BUDGETS PAR RÉGION

Afrique

L'Afrique a les besoins budgétaires les plus importants, initialement fixés à 2,289 milliards de dollars E.-U. Ceci représente 35 pour cent des besoins globaux de 2016, soit 5,5 pour cent de plus que les besoins pour l'année 2015, présentés dans l'*Appel global 2015 – actualisation*. Cependant, ce budget ne tient pas compte des besoins suscités par les situations d'urgence les plus récentes, en particulier les situations au Burundi et au Yémen, qui n'avaient pas été anticipées lors du calcul des besoins de l'année 2016. En 2015, la situation d'urgence au Yémen a contraint des dizaines de milliers de réfugiés et de personnes d'autres nationalités à s'enfuir, principalement à Djibouti et en Somalie. Cet exode, associé aux nouveaux déplacements escomptés en raison des situations d'urgence en cours dans d'autres parties de la région, a fait augmenter le nombre prévisionnel de personnes relevant de la compétence du HCR en Afrique, qui est passé de 16,9 millions à la fin de l'année 2014 à environ 18 millions à la fin de l'année 2015. Selon les projections, ce nombre devrait rester au même niveau en 2016.

FIGURE 5 Budgets 2016 du terrain par entités | millions de dollars E.-U.



À l'échelon sous-régional, les principales variations observées dans les besoins budgétaires par rapport à 2015 concernent l'Afrique de l'Est et la Corne (moins 12 pour cent) et l'Afrique centrale et les Grands Lacs (moins 25 pour cent). On relève également de modestes diminutions en Afrique de l'Ouest (11 pour cent) et en Afrique australe (9 pour cent).

En Afrique de l'Est et dans la Corne, la diminution budgétaire est principalement liée à la situation au Soudan du Sud, où la stratégie pour les déplacés internes et les priorités opérationnelles ont été redéfinies, compte tenu de l'instabilité de l'environnement opérationnel et de la baisse escomptée du nombre de déplacés internes d'ici la fin de l'année 2016, suivie d'une diminution ultérieure en 2017. Alors que les projections font apparaître une augmentation du nombre de réfugiés accueillis en Éthiopie en 2016, les besoins estimatifs ont diminué, grâce aux investissements considérables réalisés et aux mesures d'optimisation des coûts appliquées en 2015. Au Soudan, si l'on prévoit une augmentation du nombre de nouveaux arrivants en provenance du Soudan du Sud en 2016, l'on s'attend aussi à assister à d'autres mouvements des camps vers les zones urbaines. La diminution des besoins budgétaires des opérations en Érythrée, à Djibouti et au Kenya est à mettre en relation avec la baisse estimée du nombre prévisionnel de personnes prises en charge.

En ce qui concerne l'opération au Tchad, la hausse des besoins en 2016 est due à des mesures d'intégration des réfugiés dans les systèmes nationaux et de promotion de l'autonomie. Le Tchad a également entrepris de mettre en œuvre une stratégie hors camps pour les réfugiés centrafricains et soudanais, en mettant l'accent sur le renforcement de la fourniture de services. Il sera nécessaire de revoir les estimations globales pour les crises au Nigéria et en République centrafricaine en fonction de l'évolution de la situation. La progression des besoins en Ouganda est liée à une augmentation du nombre prévisionnel de personnes relevant de la compétence du HCR.

Dans la sous-région Afrique centrale et Grands Lacs, les investissements considérables effectués en 2015 dans les camps ainsi que dans les infrastructures des communautés d'accueil ont réduit les besoins de certaines opérations, comme le Cameroun, pour 2016. Cependant, les besoins additionnels pour la situation au Nigéria, qui ont nécessité la

création de budgets supplémentaires en 2015, ont considérablement accru les besoins actuels des pays touchés. Ailleurs dans la sous-région, l'ampleur et les répercussions de la situation d'urgence au Burundi n'étaient pas connues lors de la planification pour l'exercice 2016-2017, de sorte que les besoins correspondants n'ont pas été intégrés au budget 2016. Les besoins en rapport avec cette situation seront réévalués à la fin de l'année 2015.

En Afrique de l'Ouest, la diminution des besoins budgétaires s'explique par la baisse des activités de quatre bureaux relevant du Bureau régional situé au Sénégal, la diminution des besoins estimés pour l'opération au Mali (en rapport avec l'accord de paix récemment conclu, qui devrait stabiliser la situation) et la réduction prévue de l'opération au Libéria en raison du rapatriement des réfugiés ivoiriens, qui aboutira à la restructuration du camp et à sa fermeture en 2016.

Les variations modérées observées en Afrique australe sont dues à la diminution du budget de la Zambie, associée au transfert progressif des services aux ministères nationaux compétents, ainsi qu'aux stratégies de désengagement pour l'Angola et le Botswana.

Moyen-Orient et Afrique du Nord

Le budget 2016 de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord est à peine inférieur à 2,045 milliards de dollars E.-U. – soit environ 31 pour cent des besoins globaux. Ce montant est en hausse de 8,4 pour cent par rapport au budget de l'année précédente, tel que présenté dans l'*Appel global 2015 – actualisation*.

Début 2015, quelque 16,8 millions de personnes relevaient de la compétence du HCR dans la région. Leur nombre devrait rester supérieur à 16 millions en 2016 et 2017. L'environnement opérationnel est de plus en plus instable, les évolutions politiques complexes et les tensions sociales et économiques augmentant la vulnérabilité et le nombre des personnes qui relèvent de la compétence du HCR. Venant s'ajouter aux crises en cours en Iraq et en République arabe syrienne (Syrie), le conflit au Yémen a augmenté les besoins d'urgence dans la région. De plus, la dégradation incessante des conditions de sécurité en Libye et dans d'autres pays de la région a entraîné des déplacements internes de population et des exodes de réfugiés qui touchent aujourd'hui des pays nettement plus éloignés, situés notamment en Europe.

Au niveau sous-régional, les variations budgétaires par rapport à 2015 font apparaître une diminution d'ensemble de 4 pour cent au Moyen-Orient. Cette baisse s'explique principalement par des réductions escomptées pour les opérations au Yémen (46,2 millions de dollars E.-U.), au Liban (27,7 millions) et en Jordanie (10,2 millions), ainsi que pour les activités régionales communes (10,7 millions).

Ces réductions sont partiellement compensées par une augmentation pour la Syrie (15,6 millions). En Iraq, le budget demeure stable, à 556 millions de dollars E.-U., même si les besoins ont été réorientés du pilier 1 (programme en faveur des réfugiés) et du pilier 3 (projets de réintégration) vers le pilier 4 (projets pour les déplacés internes) en raison de la situation qui règne sur le terrain. L'ajustement des besoins pour l'Iraq et la réduction des besoins pour la Jordanie et le Liban résultent de processus minutieux de planification interorganisations.

L'ampleur des besoins suscités par la dégradation de la situation au Yémen n'était pas connue lors de la planification pour 2016 ; cependant, il ne fait pas de doute que les besoins en cours d'évaluation au dernier trimestre 2015 feront augmenter le budget 2016. On observe dans la sous-région Afrique du Nord une diminution générale, essentiellement due à des réductions des budgets opérationnels de l'Algérie et de la Mauritanie. D'autre part, la détérioration de la sécurité en Libye engendre davantage de besoins de protection et une planification d'urgence interorganisations a été assurée dans deux pays limitrophes, à savoir l'Égypte et la Tunisie. Sachant que plus de 200 000 individus sont arrivés en Europe en 2014 et que ce nombre devrait encore augmenter cette année, la planification pour l'exercice 2016-2017 sera déterminée par l'évolution de la situation relative aux mouvements mixtes.

Asie et Pacifique

Au début de l'année 2015, 7,8 millions de personnes relevaient de la compétence du HCR dans la région. Selon les projections, ce nombre devrait être voisin de 7,3 millions à la fin de l'année 2016. Comme 80 pour cent des personnes réfugiées en Asie et dans le Pacifique vivent hors des camps, le HCR étudie des moyens plus pragmatiques de leur apporter des solutions en 2016-2017.

Le budget total de la région en 2016, chiffré à 534,3 millions de dollars E.-U., soit 8,2 pour cent des besoins globaux du HCR, est en baisse de 5,5 pour cent par rapport aux besoins de 2015 (voir *Appel global 2015 – actualisation*).

En Asie du Sud-Ouest, par rapport à l'actuel budget 2015, les budgets annuels de l'Afghanistan et du Pakistan en 2016 ont été réduits de 9 et de 7 pour cent respectivement, en raison de l'accent mis sur les solutions. En Asie du Sud, le budget 2016 est en baisse de 21 pour cent par rapport à l'actuel budget 2015, en raison de la diminution de la population bhoutanaise réfugiée au Népal, imputable à la réinstallation. Au Myanmar, où les négociations de paix en cours et les prochaines élections devraient produire des effets positifs, le budget estimé a été réduit de 23 pour cent par rapport à 2015.

Europe

Le budget du HCR pour l'année 2016 en Europe a été chiffré à 516,9 millions de dollars E.-U., ce qui représente environ 8 pour cent des besoins globaux. Ce montant est en hausse de 7,5 pour cent par rapport au budget correspondant établi pour les besoins en 2015 (voir *Appel global 2015 – actualisation*).

La région accueillait quelque 6,5 millions de personnes relevant de la compétence du HCR au début de l'année 2015. Du fait de l'augmentation spectaculaire du nombre de nouveaux arrivants en quête de protection internationale

en Europe, il faut toutefois s'attendre à d'importantes augmentations budgétaires en 2016 et en 2017, destinées à aider les États de la région à faire face à cette situation d'urgence.

Le budget de la sous-région Europe de l'Est en 2016 est fixé à 407,6 millions de dollars E.-U., compte tenu de l'intégration des besoins pour l'Ukraine. Les opérations dans la région ont été considérablement impactées par le nombre croissant de personnes en quête de protection internationale qui traversaient la Méditerranée, notamment le bras de mer entre la Grèce et la Turquie, et qui poursuivaient leur chemin, sillonnant le continent pour rallier l'Europe occidentale.

En septembre 2015, un appel supplémentaire a été lancé au titre de l'Initiative spéciale pour la Méditerranée, identifiant des besoins de 53 millions de dollars E.-U. pour 2015 et de 74,9 millions de dollars E.-U. pour 2016 afin d'appuyer les opérations dans les pays d'asile ou de transit situés en Europe, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, ainsi que dans les pays d'origine et de transit situés en Afrique de l'Ouest, en Afrique de l'Est et dans la Corne. Des besoins supplémentaires pour la préparation à l'hiver ont été identifiés depuis cette date et sont présentés, avec de nouveaux besoins, dans de nouveaux appels d'urgence.

Amériques

Pour les Amériques, le budget 2016 est chiffré à 115,6 millions de dollars E.-U. – soit 1,8 pour cent des besoins globaux. Ce budget est en léger recul par rapport à 2015, car les coûts opérationnels de l'Équateur ont été réduits (2,2 millions de dollars E.-U.) par la mise en œuvre satisfaisante de solutions durables pour les réfugiés colombiens au cours des dernières années.

Au début de l'année 2015, 6,6 millions de personnes relevaient de la compétence du HCR aux Amériques. Ce chiffre devrait augmenter et atteindre 7,7 millions en 2016 et 7,9 millions en 2017, car la violence et les conflits qui sévissent dans certaines parties de la région continuent d'engendrer des déplacements.

Programmes globaux et Siège

Le HCR entreprend un vaste éventail d'activités à caractère mondial, gérées par les divisions compétentes au Siège. Les objectifs de ces activités restent l'appui au terrain dans les domaines prioritaires globaux, tant au niveau des opérations que par l'élaboration de politiques. Ces activités globales portent sur des domaines comme la promotion du droit des réfugiés et le plaidoyer, l'enregistrement des réfugiés, la protection et la prise en charge des enfants réfugiés, l'égalité hommes-femmes et la lutte (prévention et réponse)

contre les violences sexuelles et sexistes, les projets de réinstallation, l'eau, la santé et l'assainissement, l'information, la collecte de fonds, et la recherche et l'évaluation.

Le budget des programmes globaux en 2016 est fixé à 342,7 millions de dollars E.-U., un montant en hausse de 15,3 pour cent par rapport au budget correspondant de 2015 (voir *Appel global 2015 – actualisation*). Cette hausse est due à une augmentation des investissements dans la gestion du parc mondial de véhicules et dans la collecte de fonds auprès du secteur privé. Le budget de 213,7 millions de dollars E.-U. dévolu en 2016 à l'appui aux programmes, ainsi qu'à la gestion et à l'administration au Siège, est inférieur de 5,4 pour cent au budget correspondant établi pour 2015 (voir *Appel global 2015 – actualisation*). Les budgets des programmes globaux et du Siège sont présentés dans le chapitre *Gestion et appui aux opérations*.

| Appels interorganisations |

Au titre du modèle de coordination des opérations pour les réfugiés, le HCR assume le rôle de chef de file dans les situations d'urgence qui touchent des réfugiés et coordonne le processus de planification stratégique destiné à élaborer des stratégies de protection et d'assistance, ainsi que, le cas échéant, les activités conjointes de collecte de fonds et de mobilisation pour les interventions auprès des réfugiés. En 2016, le HCR coordonnera les plans d'intervention interorganisations auprès des réfugiés pour les crises résultant des situations d'urgence au Burundi, en Europe, au Nigéria, en République centrafricaine, au Soudan du Sud, en Syrie et au Yémen, en plus des toutes nouvelles situations d'urgence qui pourraient surgir, impliquant les réfugiés.

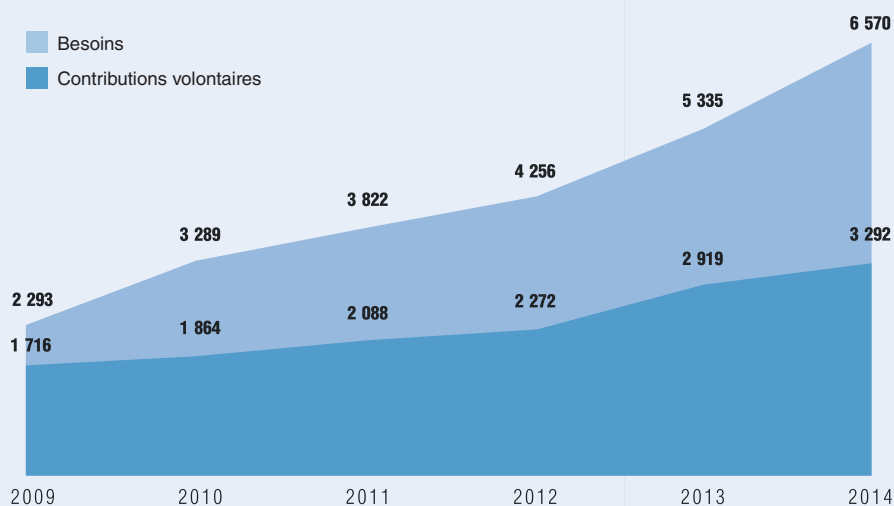
Dans les situations d'urgence complexes, les institutions des Nations Unies, les ONG, les autres organisations internationales et les pouvoirs publics coopèrent pour apporter une réponse rapide, efficace et adaptée à l'ampleur de la crise et des besoins. Dans le cadre du mécanisme de coordination du Comité permanent interorganisations (IASC),

le HCR travaille avec les autres membres de l'IASC pendant tout le cycle des programmes d'action humanitaire afin de contribuer à une approche intégrée pour évaluer les besoins, pour planifier, exécuter et suivre les interventions, et pour mobiliser des ressources. Les organisations qui participent à la réponse veillent à ce que les activités planifiées soient coordonnées au travers de ce processus afin de produire un impact maximal, tout en évitant la duplication inutile des efforts.

En 2016, le HCR continuera de travailler avec les autres membres des Équipes de pays des Nations Unies à la préparation de plans d'intervention humanitaire, notamment pour l'Afghanistan, la République centrafricaine, la République démocratique du Congo, les pays du Sahel, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen. Pour que les responsabilités relatives à la protection et à l'assistance des réfugiés restent claires, les activités destinées à répondre aux besoins des réfugiés sont reflétées dans un chapitre distinct spécifiquement consacré à la réponse auprès des réfugiés, élaboré et géré sous la conduite du HCR.

| Mobilisation des ressources : un défi permanent |

FIGURE 6 Besoins annuels du HCR par rapport aux contributions volontaires 2009-2014 | millions de dollars E.-U.



Étant presque exclusivement financé par des contributions volontaires, le HCR recherche constamment de nouveaux moyens d'accroître son niveau de financement ainsi que de nouvelles sources de financement, de manière à élargir l'éventail de ses donateurs et à réduire les déficits budgétaires.

La **Figure 6** montre que si les besoins ont fortement augmenté depuis 2009, il en a été de même pour les contributions des donateurs, qui ont presque doublé au cours de la même période. Le HCR remercie vivement les donateurs de l'appui remarquable qu'ils apportent à l'action de l'Organisation, sous mille et une formes. Les contributions des principaux bailleurs de fonds sont détaillées sur le site *Global Focus* (<http://reporting.unhcr.org>).

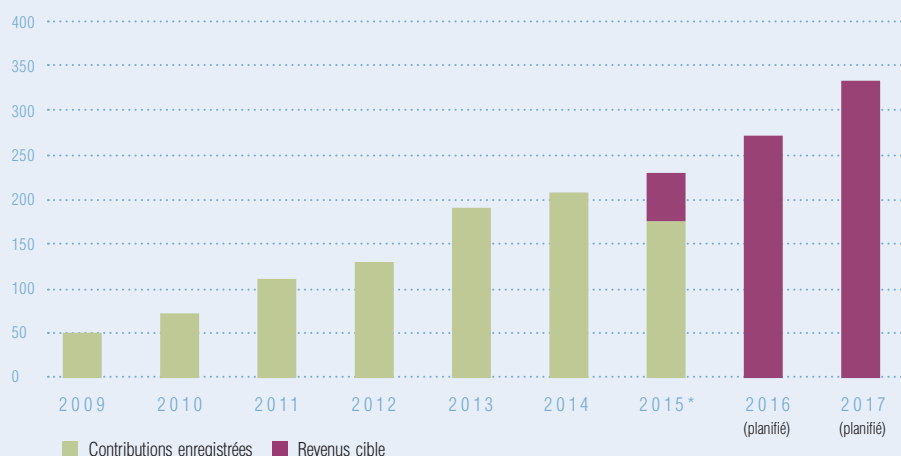
CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PRIVÉ

L'Organisation se félicite également du soutien, en constante augmentation, que le secteur privé accorde à son travail (**Figure 7**). Au 30 septembre 2015, le HCR avait reçu près de 176 millions de dollars E.-U. de donateurs du secteur privé pour financer ses opérations en 2015. Ce montant devrait augmenter pour atteindre au moins 230 millions de dollars E.-U. à la fin de l'année, soit plus de 7 pour cent de l'ensemble des

contributions volontaires prévisionnelles.

Dans le cadre de deux programmes, respectivement centrés sur les donateurs individuels et les chefs de file, des efforts de mobilisation de fonds auprès du secteur privé sont entrepris dans 27 pays au moyen d'un réseau formé de bureaux de pays du HCR et de six partenaires nationaux (voir le chapitre *Collecte de fonds dans le secteur privé*). L'attention stratégique et continue accordée au recrutement de donateurs individuels a permis de constituer une base qui compte actuellement plus d'un million de donateurs et qui ne cesse de s'étoffer.

En 2016-2017, le HCR poursuivra sa stratégie pluriannuelle d'augmentation des recettes générées par le secteur privé, l'objectif étant de mobiliser 500 millions de dollars E.-U. auprès de bailleurs de fonds du secteur privé et de donateurs individuels d'ici à 2018. Dans le cadre de cette stratégie, l'Organisation se propose d'étendre ses activités de communication à 50 pays de par le monde, et de renforcer ses partenariats avec des entreprises, des fondations et des personnalités influentes, qui apporteront visibilité, expertise et soutien financier à ses opérations. Par ses activités de collecte de fonds dans le secteur privé, le HCR espère également accroître le montant des fonds non affectés, au bénéfice des situations d'urgence et des crises oubliées.

FIGURE 7 Contributions du secteur privé 2009 - 2017 | millions de dollars E.-U.

*Contributions enregistrées au 30 septembre 2015

DÉFICITS DE FINANCEMENT

Par leur ampleur et leur étendue géographique, les crises humanitaires de l'année 2015 ont continué à mettre à rude épreuve le système mondial d'action humanitaire. Comme ses partenaires, le HCR mobilise au maximum ses ressources, qui n'ont jamais été aussi sollicitées au cours de son histoire, pour répondre à des défis qui ne cessent de croître.

Le nombre des personnes relevant de la compétence du HCR et leurs besoins ont augmenté beaucoup plus vite que les fonds disponibles dans le monde pour financer l'action humanitaire. Alors qu'en 2010, les fonds mis à la disposition du HCR représentaient 64 pour cent de son budget global, l'Organisation pense être en mesure de financer 47 pour cent seulement de son budget global d'ici à la fin de l'année 2015. De ce fait, plus de la moitié des besoins des populations relevant de sa compétence ne seront pas satisfaits, ce qui les rendra encore plus vulnérables et compromettra la stabilisation potentielle des crises, ainsi que la quête, toujours plus ardue, de solutions durables.

La forte augmentation du budget du HCR, qui a plus que doublé en cinq ans, s'explique principalement par la multiplication des crises de grande ampleur. Les trois grandes situations d'urgence en cours – en Syrie,

au Soudan du Sud et en Iraq – absorbent à elles seules 42 pour cent du budget de l'Organisation en 2015.

Cet état de fait n'a pas été sans conséquences pour d'autres opérations, qui doivent faire face à des crises prolongées et où il a été nécessaire de prioriser la réponse, de manière à fournir le strict minimum aux interventions urgentes, visant à sauver des vies. Il a fallu renoncer à différentes activités planifiées, souvent aux dépens de domaines importants, comme l'aide à l'autonomisation, la recherche de solutions durables, l'appui aux communautés d'accueil, le respect de normes minimales et les efforts destinés à améliorer constamment la protection des personnes relevant de la compétence du HCR.

Bien que nombre de bailleurs de fonds aient continué à augmenter leurs contributions et en dépit de la croissance satisfaisante des recettes émanant du secteur privé, le HCR a besoin de beaucoup plus de fonds pour répondre convenablement aux besoins les plus essentiels des personnes sur lesquelles il doit veiller à travers le monde, en vertu de son mandat.







Pour remédier aux problèmes de financement croissants dans les grandes situations d'urgence humanitaires, le HCR s'efforcera, de concert avec ses donateurs et ses partenaires, de trouver de toute urgence de nouveaux moyens d'accroître le financement de l'action humanitaire.

CONSÉQUENCES DU SOUS-FINANCEMENT

La **Figure 8** indique quelques-uns des secteurs les plus critiques où les besoins n'ont pas été satisfaits en 2015 ; ces problèmes risquent de se présenter de nouveau si les déficits budgétaires persistent en 2016.

La colonne « Activités prioritaires » correspond aux résultats, en terme de couverture et de portée, que le HCR pense atteindre en 2015 avec les ressources qui seront selon ses prévisions mises à sa disposition. Cependant, les résultats concrets seront fonction du contexte opérationnel, de l'accès, de la sécurité, de

FIGURE 8 Conséquences d'un manque de financement en 2015 | (octobre 2015)

	Indicateurs de performance sélectionnés	Activités prioritaires	Besoins non satisfaits
ABRIS 	Personnes relevant de la compétence du HCR recevant une aide en matière d'abris	39%	61%
	ASSISTANCE DE BASE 		
	Personnes relevant de la compétence du HCR recevant des articles de secours de base	41%	59%
	Personnes relevant de la compétence du HCR recevant une aide relative à la saison hivernale	43%	57%
	Personnes relevant de la compétence du HCR recevant des allocations en espèces et des bons polyvalents	38%	62%
	Femmes recevant des articles sanitaires	48%	52%
ÉDUCATION 	Enfants enregistrés à l'école primaire	50%	50%
	Enfants enregistrés à l'école secondaire	25%	75%
	Installations scolaires construites ou renforcées	72%	28%
SANTÉ 	Personnes relevant de la compétence du HCR recevant des soins médicaux secondaires	70%	30%
	Femmes recevant des soins de santé obstétricaux à un niveau secondaire	53%	47%
PROTECTION 	Personnes relevant de la compétence du HCR enregistrées d'une manière individuelle	85%	15%
	Enfants bénéficiant d'actes de naissance	61%	39%
	Évaluations relatives au "meilleur intérêt" des enfants à risque	70%	30%
	Personnes relevant de la compétence du HCR, ayant des besoins psychosociaux, recevant une aide dans ce domaine	23%	77%
AUTOSUFFISANCE 	Personnes relevant de la compétence du HCR recevant un aide de subsistance	48%	52%

la volonté politique des gouvernements et d'autres facteurs indépendants de la volonté du HCR. La colonne « Besoins non satisfaits » indique les besoins globaux restants auxquels le HCR estime être en mesure de répondre au cours de l'année, si le budget global de l'Organisation est intégralement financé.

Les déficits de financement ont des conséquences sur un large éventail d'activités planifiées, destinées à protéger les personnes qui relèvent de la compétence du HCR et à assurer leur bien-être. Citons par exemple la scolarisation des enfants dans le secondaire : le manque de fonds a eu des répercussions sur bon nombre d'opérations, mais a pénalisé tout particulièrement l'Éthiopie, le Liban et le Tchad. Parmi les opérations les plus touchées par le financement insuffisant de l'aide à l'hébergement figurent l'Iraq, le Pakistan et la République démocratique du Congo. En ce qui concerne l'accompagnement psychosocial des personnes traumatisées par le déplacement forcé, l'Égypte, l'Iraq et le Liban comptent au nombre des opérations qui ont le plus souffert du sous-financement, dans un secteur où un volume de ressources plus important pourrait produire un effet positif très sensible en aidant des personnes particulièrement vulnérables.

QUALITÉ DU FINANCEMENT

À l'heure où l'écart entre les besoins et les ressources humanitaires disponibles continue

de se creuser, il est plus crucial que jamais de disposer de contributions non restreintes à un usage particulier, qui donnent au HCR la souplesse nécessaire pour exécuter des opérations d'urgence le plus tôt possible, et la possibilité de poursuivre ses opérations courantes, concernant notamment les situations prolongées, oubliées de tous. Le manque de fonds pour la poursuite des activités de protection et d'assistance auprès des personnes victimes d'un déplacement prolongé laisse un vide qui risque de perpétuer des mouvements secondaires, comme ceux dont on a eu des exemples si tragiques dans le Golfe du Bengale et dans la mer d'Andaman.

En ces temps difficiles, le HCR doit donc plus que jamais disposer de contributions précoces, prévisibles et non assorties de conditions limitant leur utilisation pour offrir de manière ininterrompue protection et assistance aux populations qui relèvent de sa compétence. Aujourd'hui, les organismes qui jouent un rôle de premier plan dans la réponse de la communauté internationale aux immenses défis engendrés par les déplacements dus aux conflits appellent à reconnaître l'action humanitaire, « non pas comme une impulsion charitable, spontanée », mais comme « un bien public financé de manière prévisible, faisant partie d'un système mondial destiné à protéger les personnes et à promouvoir la stabilité et le développement durable » (Débat de haut niveau de l'ECOSOC sur l'avenir de l'action humanitaire, 16 juin 2015). ■